

BILAN DE COMPETENCES

Public

Tout public

Pré requis

Connaissance de la langue française

Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initié par l'employeur, par les partenaires ou par un particulier

Délais d'accès

Temps minimum d'un mois avant le début de l'action

Objectifs

Ce dispositif permet d'analyser vos compétences professionnelles et personnelles, ainsi que vos aptitudes et motivations, pour définir un projet professionnel et le cas échéant un projet de formation (art. L.6313-1). Il est régi par les articles R 6313-4 à R6313-8 du Code du Travail. Le bilan de compétences se déroule en trois phases.

Méthodes pédagogiques

Entretien préalable et grille d'analyse partagée
Outils pédagogiques
Tests

Modalités d'évaluation

Remise d'une synthèse écrite
Attestation de fin de formation

Programme

- Une phase préliminaire permettant

- a) D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- b) De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- c) De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

- Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence, soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives ;

- Une phase de conclusions

- a) De s'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- b) De recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets professionnels
- c) De prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan de compétences.

€ 1800 € / pers.

1 pers.

24 h réparties à la convenance du client

En intra

Dates à définir avec le client

contact@lscformation.fr

Accès possible aux personnes en situation d'handicap selon situation. Nous consulter.

98% de stagiaires satisfaits
(Données année 2023)

100 % de réalisation du plan d'accompagnement

